



MUNICIPALITE
de
POMY

Les personnes qui ont des factures à produire (présence des membres à divers conseils intercommunaux) concernant l'exercice 2022 voudront bien les faire parvenir jusqu'au

15 décembre 2022

adressées à :
Bourse communale
Place du Collège 1
1405 Pomy

Merci

Bourse communale